

Charte de l'association « Le Mantois en Transition »

Raréfaction des énergies fossiles et réchauffement climatique : ces deux faits majeurs sont des réalités aujourd'hui et le seront plus encore demain. L'association « Le Mantois en transition » a pour objectif de transformer ces défis en opportunités pour une prospérité du territoire. Dans l'esprit du mouvement « Transition Network », l'association vise à promouvoir et développer toute action permettant de créer et d'accompagner des projets solidaires de [résilience](#)*.

Forte de ces convictions, l'association « Le Mantois en transition » ancre sa démarche sur les principes suivants :

- la réduction de la consommation énergétique et de la dépendance aux énergies fossiles en améliorant la qualité de vie ;
- l'encouragement à la production d'énergies locales et renouvelables ;
- le développement de la résilience des territoires et des communautés humaines, c'est-à-dire le renforcement des liens entre les différents acteurs du territoire ;
- la relocalisation des activités, en particulier la production alimentaire ;
- une vision volontariste et positive de l'avenir susceptible de renforcer la confiance et de mobiliser les énergies et les compétences de chacun ;
- une action ascendante, c'est-à-dire partant des citoyens ;
- une action à l'échelle locale (pour l'association « Le Mantois en transition » elle s'étend au Mantois) ;
- une démarche rassemblant tous les acteurs et habitants du territoire qui le souhaitent, avec des actions transversales touchant tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Les objectifs de l'association « Le Mantois en transition » sont de :

- sensibiliser le public aux enjeux couplés du pic pétrolier et du changement climatique ;
- faciliter la création de groupes thématiques (alimentation, habitat, transport...) et préparer le renouvellement du comité de pilotage ;
- rechercher des formes de coopération avec les associations locales concernées par un ou des thèmes de la transition ;
- entrer en contact avec d'autres initiatives de transition et le réseau « Transition Network » ;
- documenter progressivement un plan de réduction de la consommation en énergies fossiles et un plan pour accroître notre autonomie alimentaire ;
- favoriser la participation des élus locaux et des institutions à la démarche ;
- faire naître de nouvelles initiatives de transition autonomes ;

L'association « Le Mantois en transition » n'a pas vocation à être une tribune d'expression des contestations et des protestations sociales, environnementales ou autres. Elle a pour objectifs d'être vecteur de solutions et de renforcer le lien social. Il est attendu des membres de l'association de développer des attitudes de respect, d'acceptation, de tolérance et de considération envers les personnes, les groupes, les idées, les objets... Les actes de violence verbale ou physique, les propos racistes, sectaires, sexistes ou discriminatoires ne sont pas acceptés (référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme : résolution 217 A(III) de l'assemblée générale des Nations unies du 10 décembre 1948).

- Résilience : capacité d'un écosystème à récupérer un fonctionnement ou un développement normal après avoir subi une perturbation.